



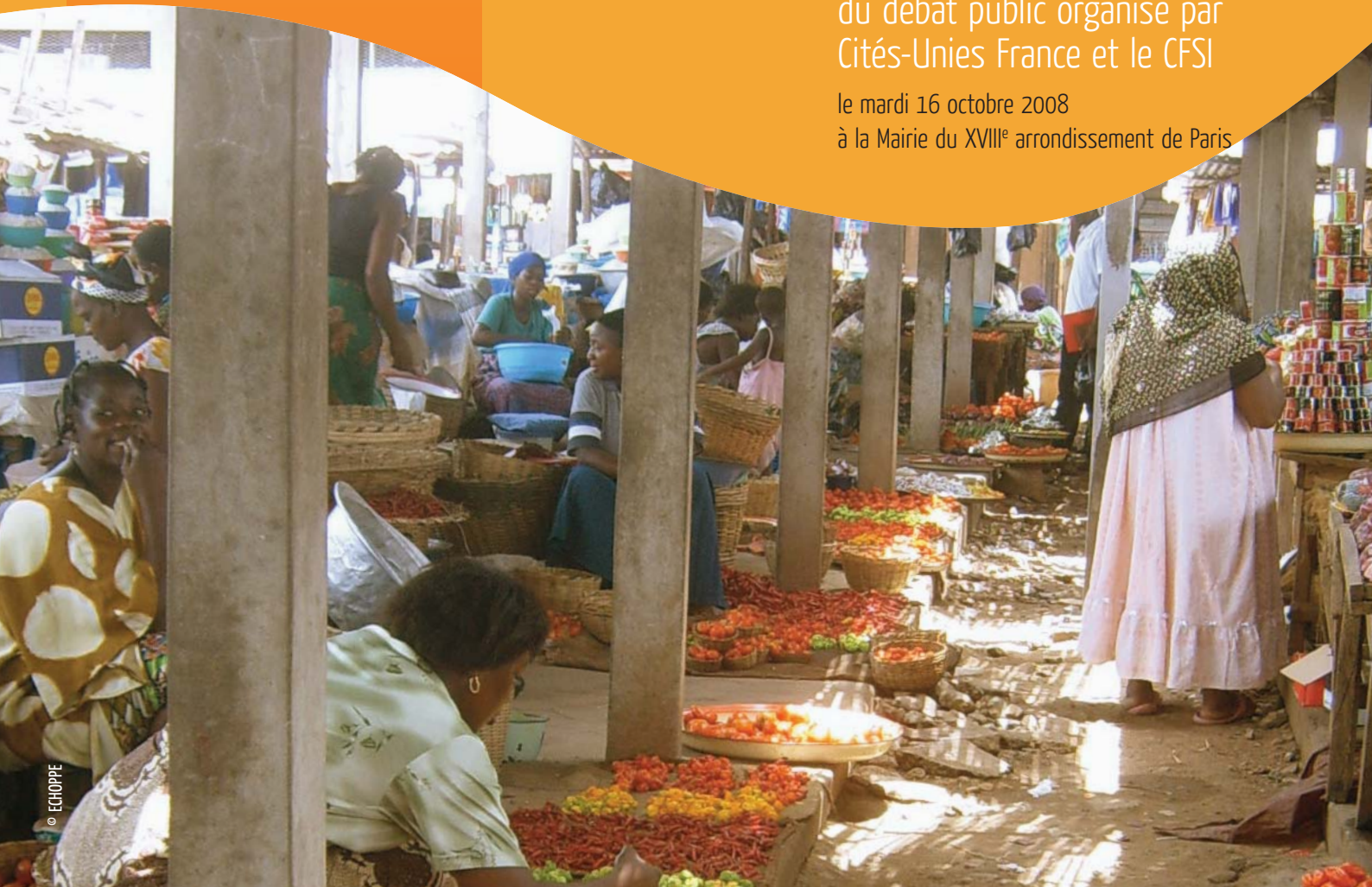
C A M P A G N E
ALIMENT TERRE

Développement de la faim : l'Afrique peut-elle se nourrir elle-même et comment ?

Compte-rendu
du débat public organisé par
Cités-Unies France et le CFSI

le mardi 16 octobre 2008

à la Mairie du XVIII^e arrondissement de Paris



**CFSI - Comité français pour
la solidarité internationale**
32 rue Le Peletier - 75009 Paris
T : 01 44 83 88 50 - F : 01 44 88 88 79
info@cfsi.asso.fr - www.cfsi.asso.fr



Cités Unies France
9 rue Christiani - 75018 Paris
T : 01 53 41 81 81 - F : 01 53 41 81 41
coop-dec@cites-unies-france.org
www.cites-unies-france.org



Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne, du ministère des Affaires étrangères et européennes et de la Ville de Paris. Son contenu relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne, du ministère des Affaires étrangères et européennes ou de la Ville de Paris.



Sommaire

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DU DÉBAT	4
INTRODUCTION	5
TABLE RONDE N° 1 : FLAMBÉE DES PRIX, FLAMBÉE DE LA FAIM, QUELS CONSTATS ?	9
RESUME	9
Retour sur les émeutes de la faim en Afrique, un regard journalistique	9
Urbanisation de l'Afrique et développement de la faim	10
La hausse des cours du lait et des produits laitiers au Sénégal, quels impacts pour les acteurs ?	11
Débat avec la salle	13
TABLE RONDE N° 2 : FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX, QUELS AXES DE TRAVAIL POUR LA COOPÉRATION DE TERRITOIRES À TERRITOIRES ?	15
RESUME	15
Sensibiliser les populations urbaines	16
La formation des jeunes en milieu rural	17
La coopération d'agriculteurs à agriculteurs	18
Pour des politiques européennes cohérentes en faveur d'agricultures et d'une alimentation durables au Sud	19
Débat avec la salle	19
TABLE RONDE N° 3 : VERS LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, QUELLES ALLIANCES DE TERRITOIRES À TERRITOIRES ?	21
RESUME	21
Comment la coopération des collectivités territoriales françaises peut permettre d'atteindre la souveraineté alimentaire	21
Quels rôles peuvent jouer les collectivités territoriales africaines pour atteindre la souveraineté alimentaire	23
Organiser le dialogue entre les acteurs des territoires au service du développement local	24
Débat avec la salle	24
CONCLUSION	26

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 09H30- 10H00** **ACCUEIL**
10H00-10H45 **OUVERTURE ET INTRODUCTION**
Daniel Vaillant, Maire du XVIII^e arrondissement de Paris
Jean-Louis Vielajus, délégué général du CFSI
Les collectivités et la souveraineté alimentaire au Nord et au Sud
par Charles Josselin, président de Cités-Unies France
- 10H45-12H30** **TABLE RONDE N° 1**
FLAMBÉE DES PRIX, FLAMBÉE DE LA FAIM, QUELS CONSTATS ?
> **Retour sur les émeutes de la faim en Afrique, un regard journalistique**, par Marie-Agnès Le Plaideur, Syfia International
> **Présentation du cas de la hausse des cours du lait et des produits laitiers au Sénégal, quels impacts pour les acteurs ?**
par Cécile Broutin, GREC (présentation des résultats d'une étude commanditée par le consortium européen ALIMENTERRE)
> **Urbanisation de l'Afrique et développement de la faim**,
par Françoise Gérard, économiste et chercheur au CIRAD
- Débat avec la salle** animé par Laurent Chemineau, journaliste de La Tribune
- 12H30-13H45** **DÉJEUNER**
- 13H45-15H45** **TABLE RONDE N°2**
FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX, QUELS AXES DE TRAVAIL POUR LA COOPÉRATION DE TERRITOIRES À TERRITOIRES ?
> **Sensibiliser les populations urbaines**, par Yawo Tata Ametoenyemou, président fondateur de l'association OADEL (Organisation d'appui à la démocratie et au développement local) au Togo
> **La formation des jeunes en milieu rural**, par André Godard, Union nationale des Maisons Familiales Rurales et d'Orientation
> **La coopération d'agriculteurs à agriculteurs**, par François Vanier, vice-président de l'AFDI
> **Pour des politiques européennes cohérentes en faveur d'agricultures et d'une alimentation durables au Sud**, par Pascal Erard, CFSI
- Débat avec la salle** animé par Philippe Frémeaux, directeur de la rédaction d'Alternatives Economiques
- 15H45-17H15** **TABLE RONDE N° 3**
VERS LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : QUELLES ALLIANCES DE TERRITOIRE À TERRITOIRE ?
> **Comment la coopération des collectivités territoriales françaises peut permettre d'atteindre la souveraineté alimentaire ?** par Alain Yvergniaux, conseiller régional de Bretagne délégué à l'Economie sociale et solidaire
> **Quels rôles peuvent jouer les collectivités territoriales africaines pour atteindre la souveraineté alimentaire ?** par Diabe Gagny Camara, élu local du Sahel mauritannien
> **Organiser le dialogue entre les acteurs du territoire au service du développement local**, par Samba Sylla du GRDR
- Débat avec la salle** animé par Philippe Frémeaux, directeur de la rédaction d'Alternatives Economiques
- 17H15-17H30** **CONCLUSION**
« Produire, transformer et consommer autrement pour une agriculture durable au service de la lutte contre la faim : des projets et des politiques ancrés dans des territoires »,
par Jean-Louis Vielajus, délégué général du CFSI, et Constance Koukoui, responsable du Pôle Afrique à Cités Unies France

Problématique générale du débat

Le premier Objectif du Millénaire pour le Développement fait de la réduction par deux de la proportion des personnes qui souffrent de la faim, une priorité pour les années à venir. En octobre 2008, on recense dans le monde 923 millions de personnes sous-alimentées. C'est 75 millions de plus en seulement un an.

Producteurs/consommateurs : des intérêts qui risquent de diverger ?

Sur les 923 millions de personnes souffrant de la faim, les $\frac{3}{4}$ sont des ruraux. Cette réalité est avérée depuis des années. Mais le risque de sous-alimentation menace aussi les urbains pauvres et crée une tension perceptible. Dès lors, la question centrale devient celle de l'alimentation avec, d'un côté, des paysans qui revendiquent un juste prix pour leur production et une protection adéquate vis-à-vis des produits importés et, de l'autre, des familles urbaines pouvant difficilement supporter une hausse des prix de leur nourriture de base. Les conditions sont réunies pour une bataille entre pauvres –urbains, ruraux- dont ces derniers risquent, une fois de plus, de sortir perdants.

Le rôle des territoires est capital

Le rapprochement entre producteurs et consommateurs d'aliments est indispensable. Pour éviter cette «bataille entre pauvres », il est possible d'agir à l'échelle d'un territoire. Aussi paraît-il pertinent de s'intéresser à la question « territoire et souveraineté alimentaire », d'autant plus que les gouvernements locaux voient croître leur influence du fait des processus de décentralisation.

Cités-Unies France, fédération de collectivités territoriales françaises partenaires de collectivités dans de nombreux pays, dont un grand nombre sur le continent africain, et le CFSI ont organisé cette journée ensemble pour :

- avoir une connaissance partagée de la situation alimentaire mondiale ;
- mieux connaître les actions de coopération en cours en matière d'agriculture et d'alimentation menées par les organisations de solidarité internationale et les collectivités ;
- préciser les rôles et contributions possibles des collectivités et des organisations de solidarité internationales à la résolution de la crise alimentaire.

INTRODUCTION

Daniel Vaillant, Député maire du XVIII^e arrondissement

Bienvenue à toutes et à tous ! La Mairie du XVIII^e, notre maison commune, est fière de vous accueillir en ce 16 octobre, pour cette Journée mondiale de l'alimentation proclamée par la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Toute la journée, vous, professionnels, bénévoles, experts, élus, fonctionnaires, ou simples citoyens, allez échanger vos points de vue, partager vos opinions pour apporter des éléments de réponse à cette délicate et pourtant décisive question : L'Afrique peut-elle se nourrir elle-même et comment ?

Grave question quand on connaît un peu la situation inquiétante de ce continent ! D'autant que, vous le savez, cette année 2008 a été marquée par ce qu'on a appelé « les émeutes de la faim ». Ces dernières ont particulièrement secoué l'Afrique, notamment dans sa partie subsaharienne. Au Nigéria, au Cameroun, au Mozambique, en Mauritanie, au Sénégal et ailleurs des manifestations, souvent violentes, contre la hausse des prix des produits de première nécessité se sont multipliées. Parce que ces situations de détresse nous ont fait mal, parce que le nombre d'Africains gravement sous-alimentés est en hausse constante depuis 30 ans, parce que NOS politiques agricoles ont un impact sur LEUR situation nutritive : oui, mesdames et messieurs cette question mérite d'être posée : L'Afrique peut-elle se nourrir elle-même et comment ?

Il était d'autant plus naturel pour la Mairie du XVIII^e de vous recevoir aujourd'hui pour débattre de cette question que vous avez souhaité introduire dans vos échanges une thématique qui me tient à cœur : je veux parler du rôle des territoires dans le domaine de la coopération. Avec Hélène Delille, mon adjointe en charge des Solidarités Internationales et du Co-développement, nous avons souhaité donner une large place à cette question de la coopération des territoires durant cette mandature. La coopération décentralisée, à notre échelle, celle d'un arrondissement, repose d'abord et avant tout sur un échange entre deux territoires et des acteurs locaux venus d'horizons divers. En cela, elle redonne à mon sens, sa vraie définition au mot coopération : participer à une action commune et permettre un échange véritable de connaissances, d'expériences, de savoir-faire dans les domaines de la vie locale. Mon expérience en tant que Maire du XVIII^e me l'a montré : la coopération décentralisée est incontournable car elle représente une forme de coopération plus horizontale, moins unilatérale qui correspond mieux, à une nouvelle vision de la gouvernance sur le plan international.

Permettez-moi, à ce propos, de saluer le travail de l'association Cités Unies France, l'un des partenaires de cette journée, et dont le siège est situé dans notre arrondissement, rue Christiani. Cette association fait un travail remarquable en fédérant et en accompagnant les collectivités territoriales engagées dans la coopération internationale. Je veux remercier ici chaleureusement son président, Charles Josselin ici présent. J'en profite aussi pour remercier Alternatives Economiques et le Comité français pour la solidarité internationale qui sont les deux autres partenaires de cette journée.

Avant de laisser la parole à Charles Josselin et de vous laisser travailler autour de votre première table ronde, permettez-moi encore une fois de vous remercier toutes et tous pour avoir répondu présents à cette journée d'importance. Pour ma part, j'écouterai vos conclusions avec beaucoup d'intérêt ! Bon travail à toutes et à tous.

Jean-Louis Vielajus, délégué général du CFSI

Je tiens à remercier très sincèrement Monsieur Daniel Vaillant qui a accepté d'accueillir notre rencontre à la Mairie du XVIII^e arrondissement de Paris. Et, au nom du CFSI, je souhaite la bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui sont venus échanger et partager sur ce qu'on a pris l'habitude d'appeler « la crise alimentaire ».

L'initiative de cette rencontre est partagée entre Cités Unies France et le Comité français pour la solidarité internationale. Elle entre dans le cadre d'ALIMENTERRE, la campagne de sensibilisation de l'opinion publique à la faim et ses causes animé par le CFSI. ALIMENTERRE est porté par les 26 organisations membres du CFSI, dont beaucoup sont présents aujourd'hui, et plus de 200 organisations non membres à travers la France. Le débat « Développement de la faim : l'Afrique peut-elle se nourrir elle-même et comment ? » ouvre, en cette Journée mondiale de l'alimentation, la campagne annuelle ALIMENTERRE « Le monde a faim, nos choix sont vitaux ! ».

Les médias ont beaucoup parlé, au début 2008, de la « crise alimentaire », illustrée par les « émeutes de la faim ». On sait maintenant le bilan de cette crise : alors que 853 millions de personnes souffraient de la faim en 2006, le nombre de personnes sous-alimentées s'élevait à 923 millions en 2007, soit un accroissement égal aux populations de la France et de la Belgique réunies. Si on ne s'intéresse qu'à l'Afrique, le nombre de victimes de la faim a augmenté en 2007 de 25 millions soit l'équivalent des populations du Burkina Faso et du Mali réunies. La FAO, qui fournit ces statistiques, prévoit que le milliard sera dépassé pour 2008.

La crise alimentaire qui s'est déclenchée en 2007 a été provoquée par une très forte hausse des prix des produits agricoles sur le marché international. Tous les pays dépendant des importations pour nourrir leur population ont subi cette hausse de plein fouet. Les familles urbaines pauvres ou à faibles revenus, qui consacraient déjà plus de 70 % de leurs ressources pour l'alimentation, ont dû se priver de nourriture. Elles sont entrées dans le cycle de la sous-alimentation comme, avant elles, ces millions d'agriculteurs et de ruraux qui se sont appauvris à force de ne pas pouvoir résister à la concurrence sur leur propre marché des produits agricoles importés.

On a parlé de crise alimentaire, en réalité c'est avant tout une crise des prix agricoles. Les produits agricoles font partie d'un marché dominé par la spéculation. Les prix sont toujours plus volatiles. Il n'y a plus aucune assurance sur les prix.

La question que nous posons en exergue à cette journée est de savoir si l'Afrique peut se nourrir elle-même et comment. La réponse de principe, formulée par la communauté internationale durant ces vingt dernières années, a été clairement « non ». Au nom des avantages comparatifs, on a décrété que l'agriculture des pays du nord devait nourrir l'Afrique. Les marchés agricoles ont été dérégulés pour permettre aux produits européens ou américains d'être vendus à prix bas, l'Aide publique au développement consacrée à l'agriculture a été divisée par deux. Les agriculteurs africains ont, quant à eux, partiellement désinvesti le secteur de l'agriculture vivrière pour se consacrer à des produits d'exportation.

Aujourd'hui, cette doctrine est progressivement abandonnée. La Banque mondiale reconnaît ses erreurs et recommande, avec d'autres, de renforcer la capacité vivrière des agricultures africaines. La crise alimentaire de 2007 et 2008 ne peut que confirmer cette nécessité.

On ne peut pas, toutefois, s'en tenir à cette recommandation générale, sans dire quelle agriculture soutenir en Afrique. Dans ce domaine, il suffit d'écouter ce que nous disent les organisations paysannes, particulièrement en Afrique de l'ouest. Elles plaident pour la promotion d'une agriculture familiale, la plus à même de fournir des emplois en milieu rural (sachant que dans cette région, 70 % de la population vit en milieu rural). Il est vital d'investir sur cette agriculture et sur les hommes et les femmes qui la font. Il est essentiel aussi de penser à la formation des paysans de demain.

Le CCFD et le journal « La Croix » ont récemment publié un sondage sur la faim dans le monde :

- 58 % de l'opinion publique considèrent que la situation se dégrade ;
- 80 % pensent qu'il faut renforcer l'agriculture familiale pour régler le problème de la faim ;
- 40% seulement pensent que le problème de la faim peut être définitivement résolu.

On ne peut accepter l'idée qu'on ne résoudra pas le problème de la faim. Même si l'aide extérieure ne suffit pas, il nous faut ici plaider pour une augmentation de l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture, après ces vingt années de baisse continue.

Notre journée d'échanges concerne la production agricole, la transformation alimentaire et la consommation. Nous sommes ici des représentants de collectivités territoriales, d'ONG, des citoyens, nous avons besoin de partager des témoignages, de donner la parole à des praticiens, à des experts pour mieux comprendre et mieux coopérer. Nous espérons trouver les moyens d'agir en commun pour plus d'efficacité et avec la volonté commune d'être entendus.

Je vous souhaite une bonne journée d'échanges et de travail.

Charles Josselin, Président de Cités Unies France

La Journée mondiale de l'alimentation s'inscrit cette année dans une actualité singulière : le monde connaît une crise alimentaire et une crise financière. L'urgent chasse l'important : les investissements si nécessaires dans l'agriculture risquent de ne pas être aux rendez-vous, à cause de la crise financière.

Intéressons-nous au premier objectif du millénaire pour le développement (OMD), celui qui concerne la réduction de la faim et de la pauvreté. La FAO a fait ses comptes : nous nous éloignons de l'atteinte de cet OMD. Evidemment les acteurs de la coopération décentralisée n'ont pas attendu l'an 2000 et la formulation des OMD pour travailler autour de ces enjeux centraux de développement. La coopération décentralisée s'est tellement enrichie géographiquement que nous risquons d'oublier que sa raison d'être fut la lutte contre la faim suite à la sécheresse dans le Sahel.

La grande absente des OMD, qui sont souvent davantage portés par des sentiments humanitaires ou compassionnels que par une véritable réflexion sur le développement, est la gouvernance. Cet enjeu se trouve en revanche au cœur de la coopération décentralisée.

En 2003 lors de la conférence de l'OMC à Cancun, les ONG se mobilisaient pour lutter contre l'effondrement des prix agricoles. Aujourd'hui, la hausse des prix agricoles qui devrait durer pose la question de l'accès à l'alimentation. Le monde pourra-t-il nourrir 9 milliards d'individus ? Selon Edgard Pisani¹, probablement pas. La question démographique se pose fortement en Afrique, même si le SIDA vient hélas « corriger » l'accroissement de la population.

Les collectivités locales ont été sensibilisées aux questions agricoles et alimentaires. Cités Unies France s'y est employé. Cependant, il est bien difficile de bâtir des projets en la matière. Les partenaires du Sud n'ont souvent pas plus de facilités. Les Etats eux-mêmes n'ont souvent pas non plus défini une stratégie, à supposer qu'ils veuillent enfin s'occuper de leur agriculture. L'Agence française de développement (AFD) a souligné que dans les documents cadres de partenariat, seule une petite dizaine de pays désignait l'agriculture comme priorité. Pourquoi ? Si les collectivités locales et les ONG doivent s'impliquer dans

¹ Ministre de l'agriculture dans les cabinets de Michel Debré et George Pompidou

cette bataille collective entre le Nord et le Sud, cela n'exonère pas les Etats de leur responsabilité.

Suite à la crise financière, plus de 200 milliards d'euros ont été mobilisés. Nous savons qu'il manque une petite cinquantaine de milliards d'euros pour régler la crise alimentaire. Il est donc nécessaire de continuer notre plaidoyer pour la lutte contre la faim. Cette crise est également l'occasion d'un plaidoyer pour plus et mieux de gouvernance locale. Cette bataille est l'occasion de revivifier le partenariat entre ONG et collectivités locales qui doivent se sentir totalement complices dans cette démarche.

Bien que pays non situé sur le continent africain mais dans une situation dramatique, Haïti sera je l'espère également évoqué aujourd'hui.

Hélène Delille, adjointe au Maire du XXIII^e arrondissement, chargée des Solidarités internationales et du codéveloppement

La crise alimentaire a défrayé la chronique en avril dernier et a depuis été occultée par la crise financière. J'espère que cette journée sera l'occasion de nouer de nouveaux partenariats et que nos actions communes ne s'arrêteront pas à ce débat.

Table ronde n° 1

Flambée des prix, flambée de la faim, quels constats ?

Animation : Laurent Chemineau, journaliste à « La Tribune »

RESUME

La crise alimentaire n'est pas nouvelle en Afrique. Elle était vécue par les populations bien avant que les médias s'en fassent l'écho. Les images vues ne sont pas celles d'émeutes de la faim mais d'émeutes de la pauvreté d'une population qui ne peut plus s'en sortir.

Dans de nombreuses villes africaines, les différents repas sont importés : lait et beurre européens au petit déjeuner, morceaux de poulet ou poissons congelés au déjeuner, etc. Cependant, la situation est variée, et les populations sont plus ou moins exposées aux variations des cours alimentaires mondiaux en fonction de leur régime alimentaire.

Les prix agricoles dans les pays africains sont très variables, ils ne résultent pas seulement des fluctuations des cours mondiaux. Plus que saisonniers, ils sont imprévisibles et sont notamment liés aux capacités de stockage. Les gouvernements ont peu de moyens pour agir sur les prix. Ils peuvent baisser les taxes, notamment à l'importation, mais ceci diminue d'autant leurs recettes fiscales. Ils peuvent aussi tenter de fixer les prix, mais les commerçants détournent souvent ces mesures en réduisant la quantité (diminution du poids de la baguette, par exemple) ou la qualité (plus grande dilution du lait en poudre, par exemple). On aurait pu espérer que cette hausse des prix bénéficie aux producteurs. Aujourd'hui, on constate que la production n'a pas augmenté car les services publics, l'électricité et les possibilités de stockage font défaut. L'étude réalisée sur le cas des produits laitiers illustrent parfaitement cette situation.

A ce jour, il semble impossible de nourrir les villes africaines avec les productions locales. Les chantiers sont multiples : faire évoluer les comportements alimentaires des consommateurs, redonner aux ruraux le goût d'être agriculteurs, investir dans les infrastructures, garantir des prix stables pour favoriser l'investissement des agriculteurs, leur permettre d'accéder aux moyens de production (semence, engrais, crédits, etc.). La souveraineté alimentaire est une nécessité pour se protéger de l'instabilité des marchés agricoles.

Les défis pour l'agriculture africaine sont doubles : nourrir 1 milliard d'habitants à l'horizon 2050 mais aussi fournir du travail à 20 millions d'habitants par an. Il faut donc développer une agriculture moderne et paysanne grâce à des politiques agricoles volontaristes.

*

**

Retour sur les émeutes de la faim en Afrique, un regard journalistique par Marie-Agnès Le Plaideur, Syfia International

Dans une grande ville d'Afrique, à l'heure du petit déjeuner, pris chez soi ou dans la rue, on prend un bol de lait en poudre qui vient par exemple des Pays Bas, teinté de café, accompagné d'une demi baguette avec du blé qui vient de France, tartiné avec de la margarine faite en Europe, en Asie ou en Nouvelle Zélande et pour les plus fortunés de la confiture de fraise qui vient de France. Le petit déjeuner est importé.

Dans les villes, c'est la même chose au déjeuner : sandwich, morceaux de poulet congelés ou poissons congelés comme les fameux chinchards rejetés par les pêcheurs car les consommateurs européens n'en veulent pas. Au Sénégal, le riz vient d'Asie, le concentré de tomate d'Italie et l'huile de soja des Etats-Unis.

La crise alimentaire n'est pas nouvelle. Elle était vécue avant d'être relayée par les médias. Certains produits avaient augmenté comme le blé (85 % en un an). Les gens étaient étranglés. Pour dissimuler la hausse des prix, les boulangers ont réduit la taille des baguettes, d'autres la taille des bols pour mesurer. Très souvent, les commerçants sont accusés de spéculer. Les gouvernements sont aussi visés d'où les émeutes de la faim. Les dernières au Burkina Faso ou au Cameroun ont causé plusieurs morts.

Les gouvernements ne peuvent pas agir sur les prix internationaux. La seule mesure possible est de baisser les taxes à l'importation. Mais celle-ci les prive d'une ressource fiscale. Le Burkina Faso, le Sénégal, le Cameroun ont pris ce type de mesures. Reste qu'elles ont des limites.

Les consommateurs ne sont plus habitués à manger des produits locaux comme le manioc ou le maïs et n'apprécient pas certaines productions locales comme le riz de la vallée du fleuve Sénégal. Parfois, ils ne se rendent pas compte qu'ils consomment des produits importés. Ainsi on trouve en Afrique du jus de mangue importé de Bulgarie. A cela s'ajoute une hausse du prix des produits locaux en raison de la hausse du prix du pétrole, accompagnée parfois de mauvaises récoltes comme au Burundi où le riz a augmenté de 60 %. Dans ce contexte, les agriculteurs ne s'enrichissent pas.

L'essentiel de l'énergie des consommateurs est consacrée à gagner un peu plus pour pouvoir manger. En Haïti, sur les marchés on vendait des tablettes d'argile. Au Rwanda, le revenu agricole annuel est de 130 dollars. Une étude récente montre qu'une femme sur trois souffre d'anémie. Les hommes préfèrent partir en ville pour essayer de gagner un peu plus d'argent. Les produits locaux ont augmenté et l'aide alimentaire a diminué. La situation est pénible, se dégrade. Il faudrait augmenter la production mais les engrais ont atteint un niveau de prix inaccessible. Au Burundi, la production diminue. Tout ceci est aggravé par des problèmes liés aux changements climatiques. Certains gouvernements subventionnent les engrais mais ces mesures nécessitent d'avoir des recettes fiscales ou d'avoir accès à des crédits. Les gens essaient de trouver des solutions mais elles restent à des niveaux très micro, par exemple remplacer le pain par de la patate douce au petit déjeuner. Mais pour cela, il faut disposer de suffisamment de patates douces ce qui n'est pas le cas dans les villes. Il est impossible de nourrir les villes africaines avec les productions locales du jour au lendemain. Les importations restent nécessaires et le resteront encore pendant un certain temps. La crise alimentaire risque de perdurer avant que des solutions émergent. La prise de conscience des organismes internationaux et des gouvernements pour essayer d'augmenter la production locale est une avancée mais consommer localement n'est pas une solution viable dans les mois à venir.

Urbanisation de l'Afrique et développement de la faim par Françoise Gérard, économiste et chercheur au CIRAD

Les situations de la faim sont multiples. Les céréales importées ne tiennent pas tant de place dans les ménages. Par exemple, le Mali, se trouve assez enclavé et a finalement assez peu recours au commerce international. De fait, les habitants sont protégés par leur mode de consommation.

Au Mali, 30 % des enfants sont sous alimentés. 36 % de la population vit avec moins de 1 dollar et 70 % avec moins de 2 dollars par jour. Toute augmentation des prix va faire passer en dessous du seuil de ce qui est supportable. Ce ne sont pas des émeutes de la faim mais des émeutes de la pauvreté d'une population qui ne peut plus s'en sortir.

Les économistes croient qu'il n'y a qu'un seul prix. Quand on s'intéresse à la transmission des prix sur les marchés locaux, on trouve une situation plus complexe. Les prix agricoles dans les pays africains sont très variables. Plus que saisonniers, ils sont imprévisibles et dépendent des capacités de stockage. On a recensé des augmentations de plus de 30 % pour les brisures de riz, de plus de 40 % pour le lait, de plus de 32 % pour le mil. Le prix international du riz a quadruplé mais cette augmentation n'a pas été visible sur le marché sénégalais car le gouvernement, conscient que les gens supporteraient très mal l'augmentation des prix alimentaires, a pris des mesures de suppression des taxes à l'importation et a essayé de fixer les prix. Face à ces mesures décidées par le gouvernement, les commerçants ou les boulangers ont par exemple diminué le poids de la baguette. On arrive ainsi à minimiser les hausses sans les faire disparaître. Les Etats ont comme seule ressource les taxes à l'importation. En les supprimant, ils perdent des recettes publiques qui auraient permis de mettre en place un contrôle des prix.

Au Cameroun, de 2005 à 2008, la hausse des prix a été de 15 à 40 % selon le type de produits. Les premières augmentations ont eu lieu au cours de l'année 2005, avant la flambée des cours. Les évolutions entre le port et la capitale sont différentes. La hausse du prix de l'essence a joué un rôle important. Les urbains se plaignent surtout de la hausse de l'essence. Il y a des taxes informelles, type pot de vin, pour passer des routes mal entretenues. Les coûts de transports représentent plus de la moitié de la valeur payée par les consommateurs.

Au Mali, la situation est différente. Les prix n'ont pas augmenté jusqu'en avril 2008. Sur le marché à Bamako, le prix du riz a progressé de 15 % tandis que pour les céréales traditionnelles, les prix étaient en baisse en raison d'une bonne récolte.

Il paraît logique de dire qu'il ne faut pas spéculer sur les marchés internationaux mais quand la Thaïlande bloque les exportations, on assiste à une forme de spéculation. Parfois les consommateurs spéculent sans le savoir comme par exemple lorsqu'une ménagère décide d'acheter dix kilos de riz au lieu d'un pour protéger sa famille. Ce type de spéculation pousse les marchés à la hausse. C'est un transfert de risque. La spéculation est parfois utile. On espérait que la hausse des prix ait un impact sur les producteurs même si certains étaient sceptiques. Aujourd'hui on constate que la production n'a pas augmenté car les services publics, l'électricité, les possibilités de stockage font défaut. Ceci conduit à dire qu'on ne va pas obtenir une réponse immédiate de l'Afrique. Le fait que la Banque mondiale ait changé d'avis peut laisser espérer des investissements dans les infrastructures type irrigation et des investissements qui permettent aux producteurs d'avoir plus de capital. Des enquêtes montrent qu'on n'a pas mis en valeur 20 % du potentiel irrigable au Mali. Seulement 20 % des exploitations utilisent des semences améliorées, (céréales) tandis que pour la banane plantain rien n'existe faute de recherche agricole. 27 % des producteurs labourent manuellement. La productivité du travail est faible, peu d'excédents sont vendus ou s'ils sont vendus, c'est au moment de la récolte, quand les prix sont au plus bas. Et quand ils sont au plus haut, les producteurs doivent les racheter pour satisfaire leur besoin. Avec quelques dizaines de milliards, on y gagnerait tous. Il est choquant de constater que l'on peut trouver des milliers de milliards pour sauver les banques. Si les banques sont face à la banqueroute, on craint une faillite de l'économie. Alors que face à un milliard de personnes qui souffrent de la faim, on ne craint pas la faillite !

La hausse des cours du lait et des produits laitiers au Sénégal, quels impacts pour les acteurs ? par Cécile Broutin, GRET

Cette étude commanditée par le consortium européen ALMIMENTERRE (le CFSI, SOS Faim Belgique et SOS Faim Luxembourg), a été réalisée par le GRET et l'ISRA (Institut sénégalais de recherches agricoles). Un travail similaire a été confié à l'Iram au Niger.

Le lait est un produit stratégique au Sénégal. Le déficit structurel de l'offre, qui repose sur un cheptel de race bovine ayant un rendement laitier bas, a entraîné une augmentation des

importations. Ainsi 2/3 du lait consommé est importé pour couvrir la demande urbaine. En 2006, 250 000 tonnes en équivalent lait ont été importées pour une valeur de 50 milliards de FCFA. La filière locale couvre la demande rurale et celle des villes secondaires où sont implantées des mini-laiteries.

Ce recours aux importations pour couvrir les besoins alimentaires a posé d'importants problèmes au Sénégal au moment de la flambée des prix sur le marché international, notamment des produits laitiers (hausse de 125 % entre septembre 2006 et septembre 2007, contre 70 % et 60 % pour les graines oléagineuses et les céréales).

Face à cette situation, l'Etat est intervenu sur les prix à la consommation. Il a supprimé les droits de douanes et la TVA sur les produits laitiers importés et administré les prix dans la région de Dakar où vit un quart de la population sénégalaise. En parallèle, l'Etat s'est engagé dans la définition d'un programme national de relance de la filière lait. En avril 2008 des réunions ont été organisées avec les différents acteurs pour inclure ce programme dans le cadre de la GOANA (Grande offensive agricole pour la nutrition et l'abondance), lancée par le chef de l'Etat avec des objectifs irréalistes de doubler voire tripler la production en 1 ou 2 ans.

Entre mars 2007 et mars 2008, les prix à la consommation des produits laitiers ont augmenté, d'après les sources officielles, entre 33 % (lait caillé) et 40 % (lait en poudre) alors que le riz, exonéré de taxes mais également subventionné par l'Etat, a moins augmenté (12 %). Les consommateurs interrogés estiment que la hausse réelle a même été plus élevée. Ces mesures n'ont pas permis de juguler la hausse des prix à la consommation, d'autant que les taxes sur ces produits étaient déjà faibles. Par contre elles ont entraîné une perte fiscale en 2007 et 2008, estimée à 16 milliards FCFA pour les produits laitiers.

Les importateurs et les industries de transformation de la poudre de lait ont essayé de maintenir les prix à la consommation, en réduisant leurs charges salariales (commerciaux), en diminuant les volumes des sachets de lait caillé, en procédant à des ajustements sur la qualité : dilution plus importante, utilisation de lait de moins bonne qualité (lait dégraissé complètement et réengraissé avec des matières grasses végétales). Enfin ils ont diversifié la production en faisant du jus de fruit. Cependant les ventes ont baissé (30 à 50 %) en raison notamment d'une diminution de la consommation de lait au petit déjeuner, les adultes buvant des tisanes le matin à la place du lait, réservé aux enfants. Pour diminuer le coût d'achat du lait, les consommateurs ont acheté des produits non emballés.

Le système intensif périurbain a augmenté ses prix de vente de 20 % pour compenser la hausse des coûts de l'énergie et du transport. Les consommateurs ont accepté la hausse ; il n'y a pas eu de mévente et les fermes autour de Dakar ont, à cette occasion, engagé le dialogue et commencé à s'organiser.

Les unités de transformation du lait local (50) sont essentiellement situées dans les régions loin de Dakar. Au Sud où le système d'exploitation est extensif, on constate une augmentation de la demande urbaine qui a fait apparaître de nouveaux acteurs : les collecteurs qui ont cherché du lait auprès des éleveurs pour le vendre directement aux consommateurs. Les éleveurs ont pu écouler plus de lait à un prix intéressant (300 FCFA le litre) mais au détriment des mini-laiteries. Celles-ci n'ont pas pu proposer un prix aussi rémunérateur en raison de leurs coûts de production et se sont trouvées confrontées à de sérieux problèmes d'approvisionnement. La filière, qui était en train de s'organiser, a été déstructurée. Si les éleveurs ont été satisfaits de l'augmentation du prix d'achat, son impact a été limité en raison des faibles volumes de production, les éleveurs ne s'étant pas préparés à augmenter la production.

Les consommateurs urbains se sont mis du côté des importateurs pour appuyer leurs revendications de baisse des taxes, espérant limiter la hausse des prix. La consommation a cependant fortement baissé.

Cette situation a entraîné des alliances inattendues : les industries de transformation du lait en poudre se sont alliées aux laiteries pour demander la suppression des taxes sur les emballages importés. Elles ont également essayé de voir comment valoriser le lait local.

Concernant la relance de la production, beaucoup de réunions ont eu lieu entre les différents acteurs et l'Etat qui n'ont pas abouti à des actions concrètes et qui ont mis en évidence des divergences dans les stratégies à mettre en œuvre. L'Etat continue à promouvoir un système intensif basé sur l'insémination artificielle. Les acteurs de la filière lait souhaitent que l'amélioration de l'accès au marché soit un axe prioritaire. Cette crise a permis aux acteurs de se mobiliser et de mettre en évidence les risques d'une trop forte dépendance alimentaire aux importations en raison de la forte volatilité des prix et de la nécessité de promouvoir une politique de promotion des filières locales en cohérence avec la politique commerciale.

Débat avec la salle

Une première question porte sur la **possibilité d'interdire la spéculation sur les produits alimentaires de base comme le riz**.

Pour Françoise Gérard il faudrait reconnaître que les marchés agricoles ne sont pas des marchés comme les autres. L'alimentation est un droit qui ne peut pas être géré par des marchés qui ont intérêt à avoir des demandes solvables.

Autre enjeu, **faire évoluer les comportements alimentaires face au « matraquage » des médias vantant les produits d'importation**. La solution pourrait être d'appuyer des campagnes de promotion des produits locaux et d'information pour que les consommateurs choisissent leurs produits en toute connaissance de cause.

Pour Marie Agnès Leplaideur, les habitudes alimentaires prises sur un certain nombre d'années, ne sont pas facile à changer du jour au lendemain sauf suite à des contraintes comme celles engendrées par la hausse des prix. On note des efforts timides de la part d'associations de transformateurs qui commencent à être relayés par les radios et par certaines chaînes de télévision.

Il apparaît important de ne pas se limiter à une approche économique mais de prendre en compte également les **réalités sociologiques**, notamment le fait que les agriculteurs sont souvent pluriactifs.

Autre question importante, **redonner aux ruraux le goût d'être agriculteur**. Les agriculteurs se sentent délaissés. La ville ne se préoccupe de la campagne que lorsqu'il n'y a rien à manger. Les paysans sont démotivés : « Si j'arrive à survivre, pourquoi produire pour la ville alors qu'elle ne va jamais me payer ». L'Etat ouvre des lignes de crédit pour financer les importations mais n'investit pas pour produire localement. Les paysans africains se présentent plus facilement comme commerçant que comme agriculteurs. La question est dès lors de savoir comment rendre leur dignité aux paysans pour qu'ils soient fiers de produire.

Cécile Broutin revient sur la GOANA. Les affiches que l'on voit partout dans Dakar sont étonnantes (avec des épis de blé, « un avion qui perce les nuages pour faire tomber la pluie ») et les objectifs irréalistes : la production de lait ne peut être doublée en seulement deux ans, il en faudra au mieux trois ou quatre, si la collecte est bien organisée. Cette offensive a été rédigée par des fonctionnaires, soucieux de faire plaisir au président, sans consultation des organisations paysannes et notamment du CNCR (Conseil national de concertation et de coordination des ruraux). Le principal souci est que cette politique remet en cause l'agriculture familiale au profit de l'entrepreneuriat agricole et l'investissement de sociétés privées. Par ailleurs, doubler la production ne suffit pas. Il faut aussi réfléchir à la commercialisation pour résoudre les différents problèmes.

Marie Agnès Le Plaideur revient sur la **dévalorisation du métier de paysan**. Il y a deux problèmes principaux : un manque d'emploi en ville et dans les campagnes et un manque de moyens pour intensifier la production.

Charles Josselin insiste sur l'importance de la **question démographique**. Il ne faut pas oublier que nous avons nous aussi connu l'attrait des ruraux pour la ville et l'exode rural. Vouloir une politique de développement de la production agricole et de la ville n'est pas contradictoire. Il faut parier aussi sur le développement des villes. Une approche globale du développement est indispensable.

Un représentant de l'Agence française de développement (AFD) souligne également **l'importance d'une approche globale et pas strictement agricole**. Les défis pour l'agriculture africaine sont doubles : nourrir 1 milliard d'habitants à l'horizon de 2050 mais aussi fournir du travail à 20 millions d'habitants par an. Une des orientations que pourraient prendre les pays agricoles, serait de développer une agriculture moderne et paysanne grâce à des politiques agricoles volontaristes, les villes ne pouvant absorber l'ensemble de cette main d'œuvre qui arrive.

En conclusion, Cécile Broutin insiste sur le besoin de revaloriser le métier d'agriculteur et **d'investir dans les infrastructures** (routes, accès à l'eau), mais aussi sur la **nécessité de disposer de prix stables pour favoriser l'investissement des familles paysannes**. Quant à Françoise Girard, elle insiste sur la responsabilité de l'UE et de l'OMC dans la flambée des prix. Ainsi des travaux montrent la responsabilité directe de la dérégulation européenne. Ce débat n'est pas encore complètement mûr même si l'on peut noter que finalement ce sont les pays les plus en marge du commerce mondial qui semblent le mieux s'en sortir. La souveraineté alimentaire est une nécessité pour se protéger de l'instabilité des marchés agricoles.

Table ronde n° 2

Face à la flambée des prix, quels axes de travail pour la coopération de territoires à territoires ?

Animation : Philippe Frémeaux, directeur de la rédaction d' « Alternatives Économiques »

RESUME

L'Afrique peut parvenir à se nourrir elle-même. Mais dans une situation où une bonne part de l'alimentation est importée et où, selon les pays, 19 à 35 % de la population est sous alimentée, ce changement prendra du temps et nécessite un engagement fort. Il implique de mener de front plusieurs chantiers. Evidemment il ne s'agit pas d'opter pour une alimentation exclusivement locale. Ceci est impossible et même non souhaitable.

Premier facteur de changement, les consommateurs africains qui doivent être prêts à consommer ce qui est produit localement. Pour cela, les populations doivent en premier lieu avoir une meilleure image des produits locaux (ce qui passe notamment par une plus grande présence de ces produits dans les médias qui aujourd'hui vantent les seuls produits importés). Les producteurs doivent mieux répondre à la demande des consommateurs et un véritable réseau de transformation et de commercialisation pour les produits locaux doit être mis en place. L'Etat a lui aussi un rôle important à jouer en développant des politiques agricoles et alimentaires dans une optique de promotion de la souveraineté alimentaire. Leur d'espoir, une éducation populaire des consommateurs africains est en marche pour les sensibiliser et leur permettre de mettre un sens derrière leurs actes d'achat. L'OADEL (Organisation d'appui à la démocratie et au développement local) s'inscrit dans cette démarche en relayant la campagne ALIMENTERRE au Togo depuis 2005.

Autre enjeu fort pour le développement de l'agriculture africaine, la formation des jeunes ruraux, comme le font les Maisons familiales rurales à Madagascar. De 2005 à 2008, le partenariat des MFR de Basse Normandie avec l'Etat malgache a contribué à la création de dix maisons et d'une Union nationale des MFR. Ces maisons ont aidé des jeunes à se réinsérer professionnellement dans le secteur agricole et dans d'autres secteurs. Ce partenariat a aussi permis aux jeunes des maisons de Basse Normandie de mieux connaître les enjeux du développement et de la solidarité internationale.

Avec la flambée des cours au printemps 2008 puis la baisse actuelle, on constate que les prix agricoles sont de plus en plus volatils. Pour les agriculteurs la gestion de cette fluctuation est une question vitale. Pourtant ils peuvent y faire face si le marché est organisé. Cela suppose des organisations de producteurs fortes et représentatives afin de peser pour permettre l'élaboration de politiques agricoles adaptées. L'objectif de l'AFDI, Agriculteurs français pour le développement international, est d'accompagner les organisations de producteurs et les interprofessions afin de renforcer leurs capacités d'échanges de paysans à paysans et leur poids politique.

Au-delà de ces actions de terrain, il est important de passer à un niveau plus politique en se penchant sur le plaidoyer en faveur de politiques françaises et européennes cohérentes en faveur du développement. En effet, l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture s'effondre. Par ailleurs, la politique de coopération pâtit de nombreuses incohérences voire contradictions avec les autres politiques qu'elles soient agricoles ou commerciales.

*

**

Sensibiliser les populations urbaines

par Yawo Tata Ametoenyemou, président fondateur de l'association OADEL (Organisation d'appui à la démocratie et au développement local) au Togo

La présentation de la matinée a planté le décor de ce qu'on vit en Afrique en matière d'alimentation. Je vais dans un premier temps présenter la situation alimentaire en Afrique de l'ouest puis me concentrer sur le Togo. Je pense qu'il y a de l'espoir en matière de production locale.

Le contexte alimentaire en Afrique est marqué par une situation alimentaire encore précaire (selon les pays entre 19 et 35 % de la population est sous alimentée d'après le Programme Alimentaire Mondial), et par une autosuffisance et une sécurité alimentaires mises à mal par les crises récurrentes -sécheresses, invasions de criquets, inondations. En Afrique de l'ouest, 19 % des importations sont constituées de produits alimentaires. Le déficit commercial alimentaire de la CEDEAO, hors échanges de produits tropicaux, a été multiplié par trois de 1995 à 2003. L'Afrique de l'ouest doit aussi répondre au défi de satisfaire les besoins alimentaires d'une population en forte croissance et de plus en plus urbaine. De 1960 à 2005, la population est passée de 78 à 260 millions. En 1960, 13 % des africains vivaient dans les villes. Aujourd'hui, ils sont plus de 40 %.

Prenons le cas du Togo. Selon le document intérimaire de stratégie de la réduction de la pauvreté, le secteur agricole concerne les 2/3 de la population active. Ces dix dernières années, les productions vivrières représentent les 2/3 du PIB national. Malheureusement, les dépenses publiques affectées à l'agriculture sont passées de 13 % du budget national dans les années 80 à 1,85 % en 2007. Selon la thèse de doctorat (2005) de Vinyi Amouzou, les conditions de vie des populations rurales sont devenues très médiocres et l'alimentation journalière est le problème fondamental. Même si certains parviennent à s'alimenter, le repas togolais est souvent déséquilibré, car le régime alimentaire est constitué des ingrédients les moins chers (produits importés moins chers à l'achat que les produits locaux).

Mais pourquoi l'Afrique est-elle arrivée à une telle situation de précarité alimentaire ? Les causes sont diverses : la baisse constante du prix des produits agricoles sur les marchés internationaux, la libéralisation des échanges commerciaux et l'ouverture des marchés à la concurrence, le difficile accès aux moyens de production par les paysans dans les pays du Sud, l'absence au niveau des États des pays du Sud d'une véritable politique agricole souveraine, et au sein de la population desdits pays, l'extériorisation de leur mode de consommation. Pour sortir de cette situation, il n'y a qu'une seule solution : la souveraineté alimentaire. Pour cela, il faut que les consommateurs soient prêts à consommer ce qui est produit localement.

De sérieux doutes persistent à cause de plusieurs facteurs : la mentalité des consommateurs, le rôle des médias, et notamment la publicité à outrance sur les produits importés contre une quasi absence de publicité en faveur des produits locaux ; les producteurs car leur capacité à innover, à s'organiser et à satisfaire la demande est faible et leur accès aux ressources de production est très difficile ; les transformateurs avec des difficultés à mobiliser de l'argent pour investir, mettre en place et développer un circuit de distribution. Enfin, les plus gros doutes reposent sur le rôle de l'État. On peut déplorer l'absence de politique agricole dans une vision de souveraineté alimentaire et une contradiction entre les politiques nationales et communautaires (CEDEAO, UEMOA).

Mais il faut garder l'espoir, car on remarque depuis quelques temps une prise de conscience chez la population africaine. Une éducation populaire des consommateurs est en marche sur le continent et dans de nombreux pays, par exemple la campagne « Afrique nourricière » du ROPPA ou le forum de la Souveraineté Alimentaire à Niamey en novembre 2006.

Au Togo, l'important est de sensibiliser le consommateur pour qu'il mette un sens derrière le geste d'acheter. Il est possible de consommer local en qualité et quantité satisfaisantes. L'OADEL organise régulièrement des dégustations gratuites dans différents endroits de la ville de Lomé en choisissant des plats traditionnels, souvent oubliés, que l'on peut fabriquer en utilisant un minimum de produits importés. On relaie ainsi la campagne ALIMENTERRE depuis 2005.

Au niveau global, il faut dès à présent renforcer la construction d'un rapport de forces pour conquérir la souveraineté alimentaire et obtenir la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire. Les récentes crises alimentaire et financière confirment les échecs des politiques néolibérales et rappellent la nécessité d'accorder une attention particulière à la question agricole. Nous devons donc engager une réflexion au Togo pour trouver notre propre modèle de système économique durable.

La formation des jeunes en milieu rural

par André Godard, Union nationale des Maisons Familiales Rurales et d'Orientation

Les Maisons familiales rurales sont une initiative française née en pleine crise des productions agricoles : à la surproduction de blé a succédé avec l'occupation la crise du ravitaillement. Le projet a démarré entre Dordogne et Lot et Garonne : 4 agriculteurs fondateurs ont alors défini les lignes directrices qui guident encore les MFR aujourd'hui : responsabilisation des familles regroupées en association, formation professionnelle des jeunes comme gage de l'avenir et du développement du territoire, l'alternance associant engagement professionnel et éducation dans le cadre d'internat à dimension humaine. L'enseignement doit « coller » aux activités rurales locales, dont évidemment l'agriculture mais aussi à l'ensemble des activités nécessaires à l'économie familiale. Au total, aujourd'hui, on dénombre 400 écoles créées soit 60 000 élèves et 150 métiers (dont le dernier ouvert est la maintenance aéronautique).

Pourquoi parler aujourd'hui de l'Afrique et de Madagascar ? Les MFR ne sont pourtant pas des organisations de solidarité internationale ni des bailleurs de fonds. Cependant, dès leur origine, les MFR, de part leurs responsables, ont été impliquées dans des échanges avec leurs collègues allemands, italiens, danois ou africains qui ont permis de structurer la pédagogie de l'alternance. Dès 1960, le nouvel Etat malgache a demandé aux MFR si elles pouvaient faire quelque chose pour son agriculture. De futurs cadres malgaches ont été accueillis dans les maisons françaises. Sur l'île, ce sont à l'époque les militaires qui assuraient la formation professionnelle des jeunes ruraux : bien qu'inspiré de l'alternance ce type d'encadrement n'a pas mobilisé les ruraux. Ainsi, en 1970, le pays connaît une grave crise alimentaire. Le régime, qui reprend les choses en main, engage l'agriculture dans un encadrement de type marxiste qui aboutit à un très fort exode rural et à un accroissement de la pauvreté. Au moment de l'ouverture du pays, à partir de 1998, l'ADFI avec les groupes de paysans malgaches, a reposé la question de la souveraineté alimentaire et a associé les MFR. Une communauté paysanne locale (ISORANA), structurée dans le cadre d'un collège a demandé aux MFR de Basse Normandie d'expérimenter avec les jeunes et leurs familles l'alternance et de participer ainsi à la reprise et à l'essor de l'agriculture malgache. Les MFR de Basse Normandie ont été impliquées dans l'appui parce qu'elles étaient volontaires et ont démontré leur capacité à mobiliser dans la durée, des groupes de personnes dans l'échange d'expériences (parents, moniteurs, administrateurs, élus locaux, responsables professionnels). A Madagascar, l'immigration des jeunes est plus difficile et moins forte que dans d'autres pays africains. De plus, les parents retiennent les jeunes auprès d'eux et sont très attachés à leurs terres. De 2002 à 2008, le mouvement s'est étendu et a essaimé à travers le pays avec l'aide du gouvernement pour trouver des ressources financières. En 2008, on dénombre à Madagascar 10 maisons, et une dizaine de demandes de créations nouvelles, ainsi qu'une Union nationale malgache des MFR. De plus, le Conseil Régional de Basse Normandie est associé à la création d'un centre national de formation de cadres avec le Conseil général de la Manche. Il soutient un programme d'aide aux constructions en partenariat avec l'Union nationale des MFR.

En Basse Normandie, plus de 150 personnes ont été impliquées dans le projet et ont pu ainsi mieux appréhender les réalités malgaches et du Sud, témoigner auprès de publics variés et partager leurs expériences. Ils sont ainsi porteurs d'une véritable dynamique d'ouverture au monde et de solidarité entre jeunes. Comment à partir de cette dynamique, mieux poser la question de l'alimentation d'aujourd'hui et de demain, enjeu premier du développement durable. Comment argumenter l'intérêt de la formation professionnelle des jeunes dans le secteur agricole comme levier d'action mobilisateur et favorable à la responsabilisation des

familles et des territoires parce que porteuse d'actions qui relèvent de leurs capacités naturelles ? Après 5 ans d'accompagnement des MFR Malgaches, il est difficile de mesurer l'impact de masse de l'engagement de la Basse Normandie rurale avec Madagascar à partir des MFR. Nous avons cependant déjà pu constater :

- qu'il a permis, par l'animation spécifique du volet coopération, de démontrer qu'au Nord les jeunes ne sont pas insensibles à ce thème et qu'au Sud, des jeunes ont pu se réinsérer professionnellement dans le secteur agricole comme dans d'autres secteurs et qu'ils sont capables de témoigner de leur réussite ;
- qu'il est motivant et engageant pour les familles rurales et agricoles et leurs structures de proximité (municipalités et OP notamment) ;
- qu'il peut être mobilisateur des ministères de Tutelle au Sud de construction de nouveaux rapports avec la société civile locale (L'engagement du Ministère de l'agriculture malgache auprès du CFSI dans la recherche de dialogue avec les OP et la venue d'une délégation de 5 personnes au mois de Novembre en Normandie, sont des exemples encourageants) ;
- qu'il ne laisse pas insensible des collectivités territoriales qui, on peut l'espérer, viendront renforcer l'argumentaire auprès de notre Etat et de l'Europe.

En tout cas, ces expériences montrent que les périodes de crise alimentaire, chez nous comme ailleurs, peuvent être des temps favorables pour permettre aux citoyens, à partir de leur expérience familiale et professionnelle, de prendre des initiatives adaptées et pérennes. Comment les organisations de la solidarité internationales peuvent en être les promoteurs et les accompagnateurs auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux et des bailleurs internationaux ?

La coopération d'agriculteurs à agriculteurs par François Vanier, vice-président de l'ADFI (Agriculteurs français pour le développement international)

Je suis agriculteur en Eure et Loire. Je mobilise les agriculteurs de différents départements français pour venir en appui à des producteurs du Sud. Au printemps 2008, on assiste à une hausse des prix sur une période courte qui se traduit par une difficulté d'approvisionnement et une aide alimentaire rare. Les prix vont-ils rester élevés ? On constate que les prix de toutes les céréales depuis mars ou juillet jusqu'à aujourd'hui ont baissé, sauf celui du riz qui se maintient à un niveau plus élevé qu'auparavant. Il y a eu de longues périodes d'excédents qui ont eu pour conséquence la baisse des prix et la sous alimentation dans les pays en développement. De plus en plus, les prix fluctuent d'un mois sur l'autre (25 % contre 15 % auparavant). Mais quand le marché est organisé, on arrive à gérer ce problème de fluctuation des prix.

Il faut recréer des politiques agricoles avec des prix garantis stables et raisonnables pour le consommateur. La formation et la recherche publique doivent se développer pour éviter que des firmes internationales n'imposent des semences. Il faut que les banques facilitent l'accès au crédit notamment pour l'achat d'intrants. L'organisation de la filière est enfin nécessaire pour le partage de la valeur ajoutée.

L'agriculture familiale est la seule capable de résoudre le problème de la faim et de la pauvreté. Les paysans du Sud doivent se regrouper en coopératives afin de faciliter le crédit, et créer des syndicats pour défendre leurs droits. Ils ont besoin d'organisations professionnelles fortes et représentatives afin de faire changer leurs politiques nationales. Cependant, l'interprofession existe pour discuter de l'organisation de la filière, des coopératives. L'objectif de l'ADFI est d'accompagner ces organisations pour renforcer leurs capacités d'échanges de paysans à paysans (Nord-Sud et Sud-Sud) et leur poids politique. Nous devons aussi informer et mobiliser au Nord.

Pour des politiques européennes cohérentes en faveur d'agricultures et d'alimentation durables au Sud

par Pascal Erard, responsable du plaidoyer au CFSI (Comité français pour la solidarité internationale)

On vient de voir l'importance de l'action de terrain mais il est tout aussi important d'intervenir à un niveau plus global et plus politique en menant des actions de plaidoyer aux niveaux français et européen. Comme le mentionnait M. Ametoenyemou, on constate un problème d'incohérence entre certaines politiques européennes et les objectifs de développement affichés par l'UE. On note, par exemple, un effondrement de l'aide publique au développement consacré à l'agriculture. Il y a un vrai décalage entre le montant de l'aide et le pourcentage de la population travaillant dans le secteur agricole qui peut dépasser 80 % de la population active dans certains pays sahéliens. Il y a également une réelle incohérence entre la politique de coopération européenne et celles qui concernent l'agriculture ou le commerce. L'Europe reprend d'une main ce qu'elle donne de l'autre.

Prenons l'exemple de la Politique agricole commune : c'est une réussite qui a été victime de son succès. Comme le prix des productions est plus élevé sur les marchés mondiaux, il y a eu nécessité de subventionner les surplus de production pour pouvoir les exporter. Au mieux cette concurrence déloyale a empêché le développement de filières locales au Sud. Au pire, elle a entraîné leurs faillites. Depuis, ces subventions à l'exportation ont été considérablement réduites. L'Union européenne s'est engagée à les supprimer d'ici 2013 à la condition que les Etats-Unis fassent de même. Le ministre français de l'agriculture estime qu'il faudrait conserver ce type d'aides en faveur des producteurs européens connaissant une crise, comme dans le cas du porc : en décembre 2007, l'exportation du porc a été subventionnée. Le résultat fut une envolée des exportations sans aucune précaution préalable pour s'assurer qu'il n'y aurait pas d'impact négatif dans les pays tiers et, en particulier, les plus pauvres d'entre eux. Les aides à l'exportation en cas de crise sont aussi une aide à l'exportation de nos crises vers les pays du Sud. Ce n'est pas le meilleur moyen de contribuer à leur développement.

Autre exemple d'incohérence : en Europe la consommation de poulet évolue, on achète les morceaux nobles. Les industriels font leurs marges sur ces morceaux. Que faire des bas morceaux ? Les détruire ? Oui, mais cela a un coût. Une solution consiste à les exporter congelés. En Afrique, ces bas morceaux sont vendus à 50 centimes d'euros le kg contre 2 euros le poulet entier local. Les pays du Sud (notamment) devraient pouvoir protéger les filières agricoles menacées par les importations (disparition d'exploitations, destruction d'emplois, provoquant une augmentation de la pauvreté). Or l'Europe défend au sein de l'OMC des positions ultra-libérales visant à supprimer les protections douanières pouvant entraver le commerce. C'est également le cas des Accords de partenariat économique. Le libre-échange, si il n'est pas régulé, c'est la liberté du renard dans le poulailler, la loi du plus fort au détriment des pays du Sud, en particulier les moins avancés. Ce n'est pas un remède miracle pour le développement.

Nous avons travaillé ce thème de la cohérence des politiques européennes avec une quarantaine d'organisations d'Afrique de l'ouest et d'Europe dans le cadre d'un séminaire qui s'est achevé par l'adoption d'un appel. Ce texte sert de support à un dialogue avec les principaux partis politiques français dans le cadre de l'élaboration de leurs programmes pour les élections du parlement européen.

Débat avec la salle

Un premier intervenant présente la solution des **banques alimentaires**, très utile en Afrique, et dont il n'a pas été question jusqu'alors. Stocker les aliments en cas de crise permet d'éviter les fluctuations de prix.

La grande inquiétude soulevée par ce débat est la question de **l'absence de protection du marché intérieur africain**. L'UEMOA décrète qu'on ne peut pas taxer à plus de 20 % les produits qui arrivent d'Europe. Comment augmenter ces taxes ? Les bas morceaux de poulets congelés que l'Occident ne mange pas partent en Afrique. Or, ces denrées sont perçues là-bas comme du haut de gamme. Est-ce que l'on peut faire du lobbying vis-à-vis de nos pouvoirs publics ici ? Est-ce que la Banque Mondiale, le « nerf de la guerre », est prête à suivre ces évolutions, c'est-à-dire encourager la consommation de produits locaux en Afrique ? Comment faire vis-à-vis des bailleurs de fonds pour financer de telles actions ?

Pour Tata Ametoenyemou, en Afrique, on doit faire de la politique autrement. Les conférences organisées par l'OADEL sur des sujets politiques sont ouvertes et se tiennent dans des quartiers accessibles à tous. Les intervenants parlent en langue vernaculaire. Ils y invitent des hommes politiques. Selon lui, il faut **s'accaparer l'espace d'expression**. Beaucoup d'hommes politiques ont cherché à récupérer notre association, à nous acheter. Mais mon objectif n'est pas de conquérir le pouvoir. L'OADEL est une structure d'appui au profit d'autres organisations de la société civile. Les populations de nos quartiers ont compris le message et la population participe, comme elle peut. Pour François Vanier, dans tous les pays, les intérêts sont divergents entre production, consommation et transformation, entre industriels, financiers et politiques. Il est impossible que tout le monde s'entende. La seule solution, c'est que des organisations de la société civile se créent et se mobilisent pour faire pression. Ici, il faut par exemple influencer le ministère de l'agriculture sur la question des importations de soja

Le débat s'est également attardé sur la question du **rôle des associations et collectivités territoriales du nord dans les pays du sud**. Un intervenant insiste sur les innovations techniques et la possibilité, pour les pays en développement d'apporter, par eux-mêmes, des solutions techniques efficaces à court terme. Pour François Vanier, la vulgarisation agricole permet de diffuser l'innovation, au travers de réseaux de producteurs. C'est le but d'une organisation de producteurs de chercher des solutions et de les faire durer. Quand les récoltes sont bonnes, l'Etat doit intervenir en achetant une partie pour éviter un effondrement des prix. Quand elles sont mauvaises, il doit remettre ces produits sur le marché.

Concernant la cohérence des politiques, une personne s'interroge sur l'existence d'un **niveau politique qui parvienne à englober tous les échelons**, pour créer moins d'incohérences ? Selon Pascal Erard, des outils commencent à se mettre en place. Il faut alors poser la question de l'évaluation de l'impact de ces politiques.

En conclusion, la salle fait remarquer que personne jusque-là n'a répondu clairement à la question « l'Afrique peut-elle se nourrir elle-même ? ». Tata n'hésite pas et semble convaincu que oui, l'Afrique peut parvenir à se nourrir elle-même, mais cette transformation prendra du temps. L'alimentation, dans un contexte de mondialisation, ne sera pas et ne doit pas être exclusivement une alimentation locale. Toutefois, de multiples mesures sont à prendre et ce, à différentes échelles.

Table ronde n° 3 : Vers la souveraineté alimentaire, quelles alliances de territoires à territoires ?

Animation : Philippe Frémeaux, directeur de la rédaction d' « Alternatives Économiques »

RESUME

Cette table ronde est l'occasion de présenter l'initiative de codéveloppement autour d'une filière bio-équitable que la Région Bretagne a mis en place avec des pays d'Afrique de l'ouest. La mise en œuvre de ce programme s'appuie sur deux piliers : d'une part, agir sur l'offre. 5 000 cultivateurs sur 4 000 hectares soit 40 villages du Mali et du Burkina devraient produire cette année, avec l'appui technique de l'ONG Helvetas, 1 000 tonnes de coton bio équitable. D'autre part, agir sur la demande. Un réseau d'industriels du textile breton s'est engagé à acheter l'intégralité de cette production en s'appuyant sur les pratiques du commerce équitable. Un troisième pilier doit être développé : la participation à la reconstruction d'un outil industriel local de transformation (teinture, tissage, confection). Pour ce projet, le financement public de la région Bretagne et de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) représente 800 000 euros sur 3 ans. Certes, ce projet ne concerne pas directement la souveraineté alimentaire mais il doit pouvoir y contribuer en apportant un revenu plus juste aux producteurs. De plus, comme la culture du coton bio se pratique en assolement triennale, les terres pourront être consacrées les deux autres années aux cultures vivrières.

Ce type d'initiatives devrait également se développer dans le secteur agroalimentaire. La Bretagne, une des toutes premières régions d'Europe en matière de production agricoles et agroalimentaire, réfléchit actuellement à la contribution possible des acteurs bretons à la question de la sécurité alimentaire dans les pays de l'UEMOA. Cela suppose de s'interroger sur les nouveaux contours d'un modèle de développement agricole plus cohérent. L'enjeu est bien de remettre l'économie au service du développement humain et de réintroduire du politique dans le champ économique.

Plus largement, quand on parle de coopération de territoires à territoires il faut s'intéresser aux **acteurs** de cette coopération. Evidemment les espaces régionaux ont un rôle important à jouer, mais c'est aussi l'ensemble des acteurs qu'il faut mobiliser et notamment les migrants. Cette démarche participative où tout le monde est acteur du développement est un axe majeur de la réussite des cadres de concertation développés en Mauritanie et au Sénégal avec l'appui du GRDR. Cependant cette coopération territoriale ne peut devenir véritablement efficace au niveau global que si elle s'inscrit également dans une volonté politique nationale.

*

**

Comment la coopération des collectivités territoriales françaises peut permettre d'atteindre la souveraineté alimentaire par Alain Yvergniaux, conseiller régional de Bretagne, Président de la commission du développement économique.

Quoique non directement alimentaire, mais j'y reviendrais, je vais vous présenter une initiative de codéveloppement autour d'une filière coton bio-équitable que la Région Bretagne a mis en place avec des pays d'Afrique de l'ouest. Ce projet est né de discussions avec des amis, Erik Orsenna sur le coton, et avec Kofi Yagname, qui déplorait qu'en termes de développement économique l'on regarde toujours vers la Chine ou l'Inde en oubliant trop

souvent l'Afrique. Par son intermédiaire, Soumaïla Cissé, président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), est venu exposer lors d'une réunion du Conseil régional de Bretagne et d'entreprises bretonnes en juillet 2006, les problèmes de développement et de pauvreté rencontrés en Afrique de l'Ouest. A ce jour, le PIB cumulé des huit pays de l'UEMOA (80 millions d'habitants) est la moitié du PIB de la Bretagne (3 millions d'habitants) ! Au fil des rencontres qui ont suivi ce premier échange, nous avons identifié un vrai sujet de coopération innovante autour d'une filière coton biologique et équitable. Vrai sujet, car la culture du coton conventionnel, connaît de graves difficultés économiques liées à l'effondrement des cours mondiaux, associé à la hausse des prix des intrants, avec évidemment des conséquences sociales dramatiques, en termes de pertes de revenus et le retrait de cette filière de nombreux agriculteurs. Le coton conventionnel pose des questions environnementales majeures en termes d'utilisation de pesticides et d'insecticides chimiques (25 % des pesticides mondiaux !). D'où cette idée du coton biologique qui répond aux questions environnementales, équitables et de santé humaine. Il permet aux cotonculteurs de vivre décemment et justement de leur travail. Cette filière est opérationnelle depuis neuf mois : 1 000 tonnes de coton bio-équitable malien et burkinabé vont, dans les prochaines semaines, être utilisées par la filière textile bretonne. En Afrique de l'ouest, 5 000 cultivateurs sur 4 000 ha, soit 40 villages, sont concernés par ce projet. Nous avons contracté avec une ONG, Helvetas, pour un programme d'appui et d'ingénierie sur 3 ans auprès des cotonculteurs pour passer de la culture conventionnelle à la culture biologique. Parallèlement, nous avons travaillé sur la demande, en créant un réseau d'industriels du textile en Bretagne qui se sont engagés, parce que trouvant un intérêt éthique et économique, avec les pratiques du commerce équitable, à acheter l'intégralité de cette production.

La mise en œuvre de ce programme s'appuie sur deux piliers : agir sur l'offre et agir sur la demande. Mais l'on souhaite que ce programme repose sur un troisième pilier : la participation à la reconstruction d'un outil industriel de transformation (teinture, tissage, confection) pour permettre aux Africains de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi chez eux. Pour ce projet, le financement public de la Région Bretagne et de l'UEMOA est important : il représente 800 000 Euros sur trois ans.

Voilà quelques rapides éléments sur ce projet qui ne concerne pas directement la souveraineté alimentaire disais-je en introduction, mais qui peut (et va, je l'espère et en suis convaincu) très directement y contribuer : d'une part, parce qu'en apportant des revenus justes aux paysans qui cultivent le coton biologique (qui leur procure un prix au moins 60 % supérieur à celui du coton conventionnel), cela change une bonne partie des problèmes endémiques de la pauvreté ; et d'autre part, parce que le coton bio est un coton cultivé en assolement triennal, c'est-à-dire que les terres seront les deux années suivantes utilisées pour des cultures vivrières, qui seront d'autant plus possibles que le paysan aura retiré de bons revenus de son coton.

Cette initiative sur la filière coton est la première pierre d'un projet durable et pérenne qui, je le souhaite, se développera dans d'autres secteurs économiques. La Bretagne est par exemple est une des toutes premières régions d'Europe en matière de production agricole et agroalimentaire. Nous réfléchissons en ce moment à voir quelle pourrait être la contribution des acteurs de Bretagne (dans les domaines de la production, de la formation, de la recherche, de la coopération) à la question de la sécurité alimentaire dans les pays de l'UEMOA. Nous le faisons évidemment en étroit partenariat avec nos partenaires africains. La Bretagne a d'évidents savoir-faire dans ce domaine et une expérience qu'elle peut partager. Elle doit aussi alerter sur les conséquences du modèle d'agriculture intensive qui a été mis en œuvre au cours des 50 dernières années.

Certains pourront dire que l'on s'insère dans l'économie de marché mais nous vivons dans cette économie. On peut dire oui à une économie de marché, tout en refusant une société de marché, pour reprendre Karl Polanyi. Je suis persuadé que l'on peut marier économie et éthique dans la recherche d'intérêts réciproques.

Ma conviction est également que les coopérations économiques entre espaces régionaux, en l'occurrence une région d'Europe comme la Bretagne et un espace de 8 pays comme l'UEMOA, constituent une clé essentielle pour de nouvelles formes de développement Nord-Sud du XXI^e

siècle, parce qu'elles permettent d'allier efficacité et proximité, vrais projets stratégiques et dimension humaine.

Il faut sortir du système d'aide pour aller vers des projets coopératifs beaucoup plus structurants et partagés. Un dicton africain dit « la main de celui qui donne est toujours au-dessus de celle qui reçoit ». Je crois beaucoup aux processus de codéveloppement portés par les collectivités territoriales qui peuvent réunir et fédérer autour d'elles des associations, des entreprises, des ONG, etc.

Voilà en quelques mots une contribution aux alliances possibles de territoires à territoires sur la question de la souveraineté alimentaire. Pour revenir à la question de l'économie de marché, soyons clairs : il y a une urgente nécessité de régulation mais aussi de cohérence. Par exemple, et très concrètement, la Bretagne, en tant que première région d'Europe productrice de volailles ne peut échapper à cette question : quels doivent être et quels peuvent être les contours d'un nouveau modèle de développement agricole soucieux de bonnes conditions économiques pour les agriculteurs bretons, de bonnes conditions écologiques de production, mais aussi soucieux des conséquences en Afrique de poulets congelés d'exportation qui y arrivent 25 % moins chers et détruisent les économies locales ? L'enjeu est bien de remettre l'économie au service du développement humain, de tous les humains de cette planète, et de réintroduire du politique dans le champ économique que les libéraux voudraient voir comme une sphère totalement autonome.

Philippe Frémeaux : pour les libéraux, l'économie est toujours trop encastrée dans le politique. Il ne s'agit pas de réintroduire de la politique dans l'économie mais d'inventer une autre économie et d'autres politiques qui devront être portées par une multiplicité d'acteurs.

Quels rôles peuvent jouer les collectivités territoriales africaines pour atteindre la souveraineté alimentaire ***par Diabe Gagny Camara, élu local du Sahel mauritanien***

Je suis maire de Darfort, une commune du sud de la Mauritanie qui compte 15 000 habitants, des agriculteurs pour l'essentiel. Nous avons mis en place des cadres de concertation réunissant les agriculteurs, les élus, l'État, les ONG présentes sur le terrain et les migrants originaires de la commune. Il s'agit de prendre ensemble les décisions, notamment sur la priorité définie par la population, à savoir l'agriculture. Délaissées depuis quelques années, les terres ne sont plus fertiles et c'est un lourd manque à gagner.

Les discussions avec l'Etat dans le cadre de ce dispositif ont permis d'aboutir, par exemple, à la signature de conventions sur l'exploitation des ressources naturelles (pâturages, forêts) et à la création de structures pour gérer ces ressources. Ainsi, grâce au concours technique de la GTZ, coopération technique allemande, nous avons amélioré la gestion de l'eau et pu semer de nouveau. Nous avons également créé des banques de céréales où nous pouvons stocker le mil acheté grâce à un fonds de roulement donné par l'Etat. Trouver des bailleurs qui nous accompagnent encourage les populations à s'investir et à travailler.

Philippe Frémeaux : les résultats sont intéressants et on aimerait en savoir plus sur les conditions politiques et sociales qui ont permis à cette politique de se développer.

La condition qui a permis le développement de cette politique est notre démarche participative : tout le monde est un acteur de ce qui se passe dans la commune. Il y a par ailleurs un accompagnement afin que chacun soit à la hauteur des enjeux : nous avons créé des commissions de sensibilisation de la population.

Ainsi, si les migrants participent financièrement au développement communal (construction d'écoles, de dispensaires, etc.), les investissements sont décidés dans le cadre de l'instance de concertation.

Organiser le dialogue entre les acteurs des territoires au service du développement local

par Samba Sylla du GRDR

Cette journée de débat organisée dans le cadre de la campagne ALIMENTERRE est le moment d'apprendre et de dire ce que l'on a sur le cœur.

Originaire de la région de Kayes au Mali, je fais partie d'associations de migrants. Je suis également salarié du GRDR, structure qui accompagne depuis 40 ans les associations de migrants dans le développement de leur région d'origine via des projets entrepris par elles-mêmes avec les populations locales.

Les migrants sont venus pour le besoin familial. Ils se sont constitués en organisations et ont tout d'abord investi dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau potable. A sa création, le GRDR formait à des techniques agricoles adaptées à l'Afrique. Il intervenait principalement auprès d'associations rurales formées par les populations migrantes originaires du bassin du fleuve Sénégal (les régions de Fouta, Bakel et Tambacounda au Sénégal, de Guidimakha en Mauritanie et de Kayes au Mali), régions dont la spécificité était d'avoir été laissées à l'abandon par les États.

Depuis dix ans, ces trois Etats ont amorcé un processus de décentralisation intégrant la population. Partenaire technique de longue date sur ces zones, le GRDR a été interpellé pour les accompagner dans ces nouvelles réformes.

Les migrants installés en région parisienne ont pu comprendre et apprendre ce qu'était devenue leur région d'origine. Alors qu'auparavant, nos interlocuteurs étaient le préfet ou le sous-préfet, ce sont aujourd'hui, des compatriotes élus, dont beaucoup sont d'anciens migrants.

Vache à lait de l'occident, la responsabilité de l'Afrique a été énorme. Au niveau économique, humain et culturel, elle continue à donner. J'approuve la démarche de ne pas laisser l'Afrique de côté. C'est pourquoi j'ai coutume de dire « Ma France, c'est mon Mali », je ne peux pas les dissocier.

Avec l'appui du GRDR et grâce à un travail de sensibilisation et de mobilisation, les associations de migrants ont organisé le partenariat de 70 communes de la vallée du fleuve Sénégal avec les Conseils régionaux français des zones où ils résident (principalement en Ile de France et dans le Nord Pas-de-Calais).

L'objectif est que le migrant soit lui-même acteur de codéveloppement. Il doit jouer le rôle d'ambassadeur, de mise en relation auprès des collectivités locales en France. On incite les migrants à jouer pleinement ce rôle car ils ont la légitimité : c'est grâce aux migrants que ces régions n'ont pas disparu.

Un agent de développement technique, formé par le GRDR, travaille auprès de M. Camara. Quand ce dernier vient en France, pourquoi ne pas le mettre en relation avec les élus français ? Le GRDR joue un rôle de facilitateur, en préparant les élus, les migrants. En parallèle, il incite également les élus français à rencontrer les élus du fleuve Sénégal. L'enjeu est qu'ils puissent échanger. Souvent les délégations ne viennent pas chercher de financements, mais souhaitent davantage établir des relations de techniciens à techniciens, d'élus à élus. Les nécessités de coopération, de mutualisation de compétences et de reconnaissance sont fortes.

En pratique, il va y avoir un recensement avec tous les acteurs pour définir une priorité. Il va s'agir, par exemple, de construire un puits, soit un coût de 5 000 euros pour 40 villages. Les cadres de concertation permettent de réunir ces 40 villages et de définir quel est celui qui en a le plus dans le besoin. Le cadre de concertation devient un outil indispensable.

Débat avec la salle

Samba Diallo, agent de développement de la commune de Darfort en Mauritanie complète les explications de M. Camara en soulignant **l'importance de la concertation**, permettant d'atteindre aujourd'hui le financement d'échanges Sud-Sud. Concernant l'accompagnement du GRDR sur la souveraineté alimentaire, le GRDR a ainsi permis des **voyages d'échange entre agriculteurs mauritaniens et burkinabè**.

Un participant s'interroge sur la **part des migrants**, leur processus de désignation, leur participation au programme.

Diabe Gagny Camara répond que la part des migrants dans l'économie locale est très importante. C'est pourquoi les cadres de concertation ont été mis en place conjointement.

Samba Diallo précise que les migrants ont un rôle à jouer, en tant que membres de ce cadre de concertation. Dans toutes les régions, un règlement intérieur stipule que la participation des migrants à ces réunions doit être facilitée.

Sur une question relative au problème d'eau de la filière coton bio-équitable soutenue par la Région Bretagne, Alain Yvergniaux précise que si la culture conventionnelle du coton est effectivement grosse consommatrice d'eau (10 000 litres par kilo), le coton biologique est quant à lui un coton pluvial, donc dépendant de la saison des pluies.

Une participante soulève un phénomène récent : l'arrivée des OSIM (organisations issues de la migration) dans le codéveloppement. Si leur rôle tend à se développer auprès des conseils régionaux et généraux, en Ille-et-Vilaine, sur 200 associations de solidarité internationale subventionnées entre 2000 et 2007, seulement 10 étaient des OSIM, toutes financées pour des projets de développement.

Il serait plus intéressant de les soutenir dans des **projets d'appui à la décentralisation**. Une enquête sur la place et le rôle des migrants, réalisée avec le Conseil régional, a donné lieu à un séminaire de deux jours. Cette année, les deuxièmes assises sur la place des OSIM ont été organisées.

Jocelyne Baoulé, chargée de mission Coopération décentralisée pour la Ville d'Eragny-sur-Oise, interpelle : des organisations se sont créées pour compenser les carences de l'Etat. Mais elles ne pourront agir qu'à un niveau microscopique. La question de l'alimentation pose celle des infrastructures, de l'éducation populaire, de la capacité de réagir à un contexte international (accords de partenariat économique, ajustement structurel, etc.). Il y a plusieurs courants qui viennent complexifier le contexte. Ce sont des **prérogatives de l'Etat** et c'est donc à l'Etat d'assumer ses responsabilités.

Philippe Frémeaux précise qu'en effet le local n'a de sens que s'il entre dans la sphère politique. Pour autant, le politique n'est pas que le pouvoir central et un Etat qui fonctionne bien doit s'appuyer sur les collectivités locales.

Pour Alain Yvergniaux, le local est intéressant et indispensable car c'est le bon niveau pour comprendre et agir sur global. Quand on parle de développement économique, cela ne peut marcher que s'il y a une approche système. Quand on parle de souveraineté alimentaire, il faut dans le même temps et le même mouvement régler des problèmes d'intrants, d'emballage, de transports, etc. L'articulation ne peut alors se faire qu'avec des politiques nationales.

CONCLUSION

Jean-Louis Vielajus, délégué général du CFSI

Cette journée a été très riche d'exposés, témoignages qui permettent de mieux comprendre la situation de l'agriculture africaine et les enjeux de l'accès pour tous à l'alimentation. Elle a été l'occasion, aussi, de prendre connaissance de pratiques et de projets qui s'attachent à la promotion d'une agriculture familiale en mesure d'améliorer à la fois la situation des paysans et des ruraux, et l'accès à l'alimentation dans les centres urbains.

Un chiffre m'a frappé : 2 300, c'est le nombre moyen de kilocalories disponibles quotidiennement par habitant au Cameroun. C'est moins que les 2 400 kilocalories/jour dont l'être humain a besoin pour se nourrir et cela donne une idée effrayante du taux de sous-alimentation dans ce pays.

Les débats avec la salle ont été riches. Ils ont notamment ajouté aux exposés des intervenants une dimension plus sociale et culturelle, insisté sur les approches du territoire et sur la relation ville/campagne, abordé les enjeux démographiques comme le fait que le marché du travail en Afrique de l'ouest devra absorber 200 à 300 000 jeunes dans les années à venir. On a mis en exergue les contradictions d'intérêt qui existent entre les États, les organisations paysannes, les associations de consommateurs, à l'image des droits de douane par exemple. Comment gère-t-on ces contradictions au niveau de l'État dans le sens d'une politique publique ? « *L'État : c'est là que le doute est le plus gros* » nous a dit un représentant du Togo.

Cette journée était construite autour d'une question : l'Afrique peut-elle se nourrir elle-même ? En introduction, Charles Josselin nous faisait part de la réponse apportée à cette question par Edgar Pisani : « *probablement, non* ». Une chose est certaine : si l'alimentation est apportée majoritairement de l'extérieur en Afrique, il y a peu de chances pour que celle-ci arrive à développer son agriculture et ses filières locales d'approvisionnement. On en vient, bien sûr, à la notion de droit à la souveraineté alimentaire, que nos pays européens ont gagné dans ces quarante dernières années et auquel aspirent les sociétés africaines aujourd'hui.

La valorisation des ressources agricoles locales est, dans le contexte actuel de « crise alimentaire » et de crise financière, un atout majeur pour lutter contre la pauvreté et nourrir la population. Mais vers quelle agriculture se tourner ? Une agriculture qui puisse employer un nombre important de personnes et répartir les revenus. Pour cela, il faut régler les questions d'accès au foncier, de la gestion de l'eau, de la recherche dédiée aux cultures locales, de la formation des jeunes qui seront les agriculteurs de demain, etc. Tout ceci réclame un effort important, estimé par certains à 50 milliards d'euros, ce qui est finalement peu de chose ramené aux 923 millions de personnes souffrant de la faim.

Alors, l'Afrique peut-elle se nourrir elle-même ? Malgré la réponse d'Edgar Pisani, l'on se doit de répondre « *définitivement, oui* » et d'agir dans ce sens.

Pour chercher à résoudre la question alimentaire, il faut s'attacher à des actions très locales d'appui à l'agriculture. Mais rien ne se fera s'il n'y a pas simultanément une action au niveau national pour influencer sur les politiques publiques, notamment pour l'agriculture. Et, à un niveau encore plus global, il est déterminant de porter la question du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire dans les enceintes internationales.

Du point de vue de nos coopérations, il faut soutenir tous les acteurs qui peuvent agir pour développer l'agriculture et améliorer l'alimentation des populations africaines. On pense bien sûr aux paysans et à leurs organisations qui jouent un rôle croissant pour promouvoir leur agriculture. Mais il faut mobiliser aussi les associations de consommateurs et les syndicats pour que tous prennent conscience, comme cela est déjà le cas dans plusieurs pays, de l'intérêt de soutenir la production alimentaire nationale. Et, bien sûr, les collectivités locales ont un rôle important à jouer pour assurer une alimentation régulière sur leur territoire.

Comme on peut le voir, il y a là un véritable défi qui peut mobiliser les associations de solidarité internationales et les collectivités territoriales actives dans la coopération décentralisée.

C'est ce défi que nous devons relever pour renforcer nos efforts de coopération avec nos partenaires respectifs en Afrique, mais aussi pour mieux informer nos concitoyens sur la menace que représente la faim et sur les moyens de la réduire si ce n'est de la stopper.

Constance Koukoui, responsable du Pôle Afrique à Cités Unies France

Nous avons souhaité coupler la Journée mondiale de l'alimentation avec une approche territoriale. En répondant à la proposition du CFSI, Cités Unies France souhaitait aborder les questions que se posent les collectivités locales face à cette crise alimentaire. Les collectivités ont besoin de comprendre ce qui se passe. Elles demandent des exemples concrets d'initiatives existantes.

Un des principaux objectifs de cette journée était de bousculer nos connaissances et préjugés par une confrontation d'idées et d'avoir une présentation sans détours d'expériences diverses ; je pense que cet objectif a largement été atteint.

La préoccupation centrale était l'approche territoriale mais il a beaucoup été question de l'Etat. C'est pourquoi au niveau local, il ne faut pas oublier les services déconcentrés de l'Etat. Animatrices de territoires, les autorités déconcentrées ont leur légitimité. Nous devons sensibiliser les collectivités françaises afin qu'elles prennent en compte l'ensemble des acteurs : société civile, acteurs économiques, homologues élus, organismes déconcentrés.

La mise en place des cadres de concertation en Mauritanie est instructive. Rappelons que ces expériences africaines de dialogue et d'intégration des aînés dans la vie locale sont une spécificité – ou plutôt un mode de vie et de gouvernance – venue du continent africain et de ses arbres à palabres.

Nous avons insisté sur l'approche sociologique de la question alimentaire, j'y rajouterai l'approche culturelle et interculturelle : consommer local oui, mais c'est dans la diversification que chacun se nourrira le mieux.

Enfin, notons que le CFSI et Cités Unies France vont poursuivre le travail amorcé aujourd'hui par un recensement des initiatives existantes. Cette meilleure connaissance des pratiques permettra de disposer d'outils de méthodologie et de travail pour agir dans le meilleur sens possible.